

TAUX HORAIRES *
APPROUVES PAR L'ETAT LUXEMBOURGEOIS
POUR LA REMUNERATION DE TRAVAUX EN REGIE

Fonctions	Formation / Expérience	Taux (en EURO) (hors TVA 12%) Indice 668,46
F1 Architecte / Ingénieur en chef	UNI/TH > 10 ans	120,20
F2 Architecte / Ingénieur chef de projet	UNI/TH > 5 ans	98,55
	IST / FH > 10 ans	
F3 Architecte / Ingénieur	UNI/TH < 5 ans	76,53
	IST/FH > 5 ans	
	TS > 10 ans	
F4 Architecte FH / Ingénieur IST / FH Ingénieur industriel	IST/FH < 5 ans	64,81
	TS > 5 ans	
	T > 10 ans	
F5 Technicien supérieur	TS < 5 ans	55,36
	T > 5 ans	
F6 Technicien Dessinateur de construction	T < 5 ans	45,94
	CATP > 10 ans	
F7 Dessinateur d'études	CATP > 5 ans	36,79
F8 Dessinateur d'exécution	CATP < 5 ans	25,85
F9 Secrétaire BAC + 2	BAC + 2 > 10 ans	76,53
F10 "	BAC + 2 > 5 ans	64,81
F11 "	BAC + 2 < 5 ans	55,36
F12 Secrétaire BAC	BAC > 10 ans	64,81
F13 "	BAC > 5 ans	55,36
F14 "	BAC < 5 ans	45,94
F15 Secrétaire-dactylo	CATP > 10 ans	45,94
F16 "	CATP > 5 ans	36,79
F17 "	CATP < 5 ans	25,85
F18 Personnel auxiliaire		24,52

Un taux approprié peut exceptionnellement être convenu pour certains prestataires qui, grâce à leurs qualités extraordinaires, remplissent une fonction correspondant à une formation supérieure, sans pour autant posséder le diplôme adéquat.

1. UNI/TH : BAC + 4 et plus
2. IST/FH : BAC +3 ou 4
3. TS : BAC + 2 ou 3
4. BAC ou T : BAC ou 13ème techn.
5. CATP : Secondaire 6 ans

La date d'obtention du diplôme constitue le départ pour établir la durée d'expérience.

Frais divers (hors TVA 15%) :

Frais de déplacement	0,40 Euros / km	photocopie noir et blanc	0,10 Euros / A4
Plan noir et blanc	3,22 Euros / m ²	Photocopie noir et blanc	0,20 Euros / A3
Plan impression couleur	21,07 Euros / m ²	Photocopie couleur	selon pièces justificatives
Contrecalque	7,93 Euros / m ²	Support informatique	selon pièces justificatives
Film	15,37 Euros / m ²		

*** appliqués aux prestations exécutées à partir du 1^{er} décembre 2006, même si les prestations sont fournies dans le cadre de contrats signés avant cette date.**

Réf. : W/K/Taux horaires OAI 12-06 logo/AH/PH

01/12/2006